



Les produits vont et viennent, mais **l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie** est sur le marché depuis

165 ans



CHARPENTE

Il suffit d'ériger la charpente d'un immeuble pour pouvoir visualiser le résultat final. Grâce à **l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie^{MC}**, vous pouvez constituer une police adaptée aux besoins de vos clients et leur permettre de voir leur programme financier prendre forme.

L'assurance-vie avec participation est une assurance-vie caractérisée par la souplesse

Lorsque vos clients souscrivent une police d'assurance-vie avec participation, ils bénéficient des avantages suivants :

Des valeurs en espèces garanties et non garanties qui peuvent croître au sein de la police dans un cadre fiscalement avantageux :

- Accès aux valeurs en espèces du vivant des clients
 - Une prestation de décès non assujettie à l'impôt sur le revenu lorsqu'elle est versée à un bénéficiaire désigné
- Choix :
 - Pour ce qui est d'acquitter les primes de base uniformes pendant une période garantie maximale de 20 ans ou jusqu'à 100 ans
 - Quant à l'affectation des participations des propriétaires de polices en vue de combler les besoins individuels des clients; ceux qui le souhaitent peuvent même souscrire une protection d'assurance-vie supplémentaire
 - Relativement aux avenants et aux garanties pouvant être ajoutés à la police de base afin de personnaliser la protection, et ce, même après l'établissement de la police (sous réserve de la présentation de preuves médicales additionnelles)
- Souplesse :
 - L'ajout d'une Option de dépôt supplémentaire pour accroître les valeurs en espèces et la prestation de décès
 - Les participations du propriétaire de police peuvent être affectées au paiement d'une partie ou de la totalité des primes à régler

La Canada-Vie met deux produits d'assurance-vie avec participation à votre disposition : *Le Réalisateur – Patrimoine* et *Le Réalisateur – Succession*. Tous deux comportent des caractéristiques clés de l'assurance-vie avec participation et ont été créés dans le but d'atteindre les divers objectifs des clients.

- *Le Réalisateur – Patrimoine* convient aux clients qui :
 - Souhaitent utiliser la valeur en espèces garantie au cours des premières années de la police et accroître les valeurs successorales
 - Recherchent la souplesse requise pour s'adapter aux fluctuations des flux de trésorerie de leur entreprise
 - Sont à l'aube de la retraite et veulent utiliser les valeurs en espèces de leur vivant
- *Le Réalisateur – Succession* convient aux clients qui :
 - Veulent bénéficier de la croissance à long terme de la valeur en espèces
 - Souhaitent planifier leur succession et améliorer sa valeur
 - Désirent accéder à long terme à la valeur en espèces afin d'en tirer un revenu de retraite

L'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie a permis de verser des participations à la clientèle chaque année depuis 165 ans. En effet, elle a soutenu les clients au cours des événements suivants :

- Les Première et Seconde Guerres mondiales
- La Grande dépression
- La bulle technologique
- Le 11 septembre 2001

Aperçu des placements privés et du compte de participation

La Canada-Vie a recours à des gestionnaires de placements pour gérer activement les actifs du compte de participation de la Canada-Vie. Ces gestionnaires ne se limitent pas aux obligations d'État et de sociétés pour obtenir des rendements potentiellement plus élevés; cette approche s'avère particulièrement avantageuse dans un contexte persistant de faibles taux d'intérêt.

Le compte de participation est constitué de plusieurs types de placements, dont les placements privés. Ceux-ci ont le potentiel de procurer des rendements plus élevés dans le compte de participation en comparaison avec les rendements d'autres types de placements à revenu fixe.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les placements privés, veuillez consulter la nouvelle brochure *Aperçu des placements privés et du compte de participation* (imprimé F46-8452). Les renseignements sur les placements détenus dans le compte de participation font l'objet d'une mise à jour trimestrielle. Vous les trouverez dans le RéseauRep sous Produits et outils > Assurance-vie > Trousse d'outils sur l'assurance-vie avec participation.





Les produits vont et viennent, mais **l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie** est sur le marché depuis

165
ans



CHARPENTE – Les rêves se bâtissent une étape à la fois. À vous de créer un programme qui permettra aux rêves de vos clients de prendre forme.

Ici, l'édifice de la Canada-Vie commence à ressembler à celui que nous connaissons aujourd'hui. Cet immeuble est le quatrième à loger les bureaux de la Canada-Vie à Toronto au cours d'une période de croissance rapide de 82 ans. Les anciens bureaux de Toronto étaient situés dans les rues Bay et King.



Pour de plus amples renseignements sur l'assurance-vie
avec participation, communiquez avec votre centre régional
de commercialisation :

Région de l'Est	1 800 361-0860
Ontario	1 877 594-1100
Prairies	1 888 578-8083
Colombie-Britannique	1 800 663-0413

Ensemble, on va plus loin^{MC}